

Deux villes unies pour un show planétaire

Evènement Le Concours Eurovision de la chanson pourrait se tenir dans la région d'origine de Nemo en 2025. Les villes de Bienne et de Berne avancent pour une candidature concrète. Erich Fehr, maire de Bienne, explique les enjeux.

Alexandre Wälti

L'organisation du concours de l'Eurovision 2025 refait l'actualité. L'évènement musical international pourrait se tenir entre Bienne et Berne. Voilà ce qu'annoncent les Conseils municipaux des deux villes, jeudi. «Cette plateforme peut atteindre un public très nombreux, au-delà même des frontières nationales», argue Erich Fehr, le maire de Bienne.

La nouvelle Festhalle à Berne du groupe Bernexpo, qui sera inaugurée lors de la BEA 2025, du 26 avril au 4 mai, servirait de lieu principal pour les performances musicales. Cette salle peut héberger jusqu'à 9000 personnes, selon le site internet du projet. «Nous sommes prêts et intéressés pour l'accueil de la manifestation l'année prochaine, même s'ils restent encore de nombreuses discussions à mener et des adaptations à apporter», explique son porte-parole, Adrian Erni. «Cela dépend aussi des budgets disponibles à cette fin et de la proximité de l'évènement avec la BEA.»

Défi logistique

Les Villes de Bienne et de Berne examinent la possibilité de soumettre une candidature officielle avec l'entreprise événementielle bernoise. Les trois partenaires prendront leur décision finale en juin. Ils estiment notamment que l'organisation de la manifestation «représente une grande chance». «Nous sommes au cœur de la Suisse et faisons le lien entre deux cultures linguistiques. C'est une excellente occasion pour augmenter notre visibilité dans le monde entier», défend encore Erich Fehr. «Nemo, personnellement, a mis le sujet de l'organisation dans sa région d'origine sur la table.»



A la suite de la victoire de Nemo, la Suisse est en droit d'accueillir l'Eurovision en 2025. Les autorités des Villes de Bienne et de Berne travaillent à une candidature commune.

Keystone/AP/Martin Meissner

Reste que l'envergure de l'évènement exige aussi des infrastructures importantes, comme des aéroports ou encore suffisamment de lits pour accueillir toutes les équipes mobilisées pour l'Eurovision. Zurich et Bâle, ayant déjà témoigné leurs souhaits d'accueillir l'évènement, semblent a priori mieux équipés en la matière. «Je ne pense pas que c'est l'argument le plus central, puisque Bienne se trouve exactement entre deux aéroports», estime Erich Fehr. «Au final, l'important, c'est le contenu de notre dossier de can-

didature. Notre force réside aussi dans l'organisation commune entre Bienne et Berne. Seul, nous n'aurions jamais pu l'imaginer.»

Pour rappel, la Suisse sera évidemment le pays hôte à la suite de la victoire de Nemo et de sa chanson «The Code», le 11 mai dernier en Suède. Dans un communiqué du 6 juin, les autorités des Villes de Bienne et de Berne précisent leur position commune: «L'Eurovision offre une énorme visibilité au lieu qui l'accueille. Il s'intégrerait très bien dans la région Capitale suisse de Berne et

Bienne, avec sa diversité, son ouverture et son bilinguisme.»

La Ville de Berne insiste encore sur un autre élément. «Berne est le canton de Nemo, Bienne sa ville d'origine. En raison des exigences élevées posées au lieu d'organisation de l'Eurovision, il est logique d'envisager une collaboration et une éventuelle candidature entre nos deux communes», explique Alec von Graffenried, maire de Berne.

Plus loin, le communiqué précise encore que la Tissot Arena, à Bienne, serait au premier plan pour accueillir d'autres activités en lien avec

l'évènement. «Les infrastructures sur place, notamment en matière de sécurité, sont déjà très bien équipées», complète Erich Fehr. «Nous verrons, lors de l'élaboration du dossier de candidature, le rôle plus précis que nous pourrions donner à cet emplacement.»

Les trois partenaires vont maintenant examiner ensemble le catalogue d'exigences détaillé de la SSR, responsable de chapeauter toute l'organisation comme le veut la tradition de l'Eurovision. «Ils doivent notamment déterminer si les exigences très élevées posées au site

”

Nous n'aurions jamais pu préparer un dossier de candidature seuls.



Erich Fehr
Maire de Bienne

d'accueil peuvent être remplies dans le cadre d'une candidature», apprend-on encore dans le communiqué. Il est fait mention de la «question de la sécurité, de la logistique ainsi que des coûts élevés» qui incombent à l'emplacement où se dérouleront les performances.

Cette candidature conjointe des Villes de Bienne et de Berne dépend encore de plusieurs étapes à venir. «Il est important pour toutes les parties concernées de ne déposer un dossier de candidature que s'il existe une réelle chance d'être retenu», insiste encore le communiqué commun.

La plus grande part du gâteau est allé à la culture

Bilinguisme La Confédération a versé au Canton de Berne des subventions pour un montant total de 250'000 francs en vertu de la loi fédérale sur les langues (LLC).

Près de 70% du montant de l'enveloppe sont dévolus au soutien du bilinguisme dans la culture (15 projets pour 113'000 fr.) et la formation (10 projets pour 61'000 fr.). Une somme de 38'000 fr. a servi au renforcement du bilinguisme dans le secteur hospitalier. «Le focus sur ce domaine a été renforcé après l'épidémie de Covid», souligne le vice-chancelier, David Gaffino. Enfin, 38'000 fr. ont été accordés à dix projets dédiés

à la diversité linguistique dans d'autres domaines.

Les subventions accordées par l'Office fédéral de la culture (OFC) sont réparties sur proposition d'un groupe de travail présidé par le vice-chancelier avec la participation du Forum du bilinguisme, du Conseil du Jura bernois (CJB), du Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne (CAF) et des directions, précise jeudi le Canton de Berne.

En 2024, 118'688 fr. ont aussi été versés à neuf projets, en complément à la LLC, dans le cadre de la répartition du budget cantonal pour la promotion du bilinguisme. Ces aides permettent d'encourager les efforts de différentes institutions dans le domaine de la formation bilingue et complètent de manière ponctuelle et ciblée les dépenses ordinaires du Canton liées à son fonctionnement bilingue.

Y compris dans le domaine médical. «Même si ce sont des montants qui ne changent pas la vie d'un établissement hospitalier, cela permet de leur donner un coup de pouce, en marge de leur financement «normal», les motiver à lancer des projets et également envoyer un signal en ce sens», appuie David Gaffino.

Les demandes de subventions pour 2025 peuvent être formulées au Canton jusqu'au 30 septembre, via la page de soutien aux projets de promotion du bilinguisme. *c-ats-eps*



Une contribution de 19'000 fr. a été versée au Centre hospitalier de Bienne (CHB) pour renforcer le bilinguisme.

Keystone/Anthony Anex